

N° 8436

CHAMBRE DES DEPUTES

* * *

**COMPTES DU SERVICE INTERIEUR DE LA CHAMBRE DES DEPUTES POUR
L'EXERCICE 2023**

* * *

RAPPORT DE LA COMMISSION DES COMPTES
(07.11.2024)

La commission se compose de : M. Tom WEIDIG, Président-Rapporteur, MM. Guy ARENDT, Maurice BAUER, Mmes Djuna BERNARD, Claire DELCOURT, MM. Franz FAYOT, Paul GALLES, Patrick GOLDSCHMIDT, Claude HAAGEN, Mmes Carole HARTMANN, Françoise KEMP, Mandy MINELLA, M. David WAGNER, Mme Stéphanie WEYDERT, M. Laurent ZEIMET, Membres.

*

I. - MISSION DE LA COMMISSION

L'article 176 du Règlement de la Chambre des Députés dispose dans ses alinéas (1) et (4) :

« (1) L'examen de la comptabilité des fonds de la Chambre est confié à une commission spéciale dite "Commission des Comptes", assistée par un réviseur d'entreprises à désigner annuellement par le Bureau. »

« (4) La Chambre, sur le rapport de cette commission, se prononce sur l'apurement du compte. La décision est communiquée à la Cour des Comptes pour être enregistrée. »

La comptabilité de la Chambre des Députés se compose d'une comptabilité budgétaire et d'une comptabilité générale conformément à l'article 13 de la loi modifiée du 8 juin 1999 sur le budget, la comptabilité et la trésorerie de l'État.

*

II. - COMPTABILITÉ BUDGÉTAIRE POUR L'EXERCICE 2023

Conformément aux règles de comptabilité de la loi modifiée du 8 juin 1999 sur le budget, la comptabilité et la trésorerie de l'État, le budget de la Chambre des Députés pour l'exercice 2023 tel qu'il a été arrêté par les membres du Bureau lors de la réunion du 17 juin 2022 et la dotation de la Chambre des Députés telle qu'elle a été arrêtée par la loi du 23 décembre 2022 concernant le budget des recettes et des dépenses de l'État pour l'exercice 2023, se présentaient comme suit :

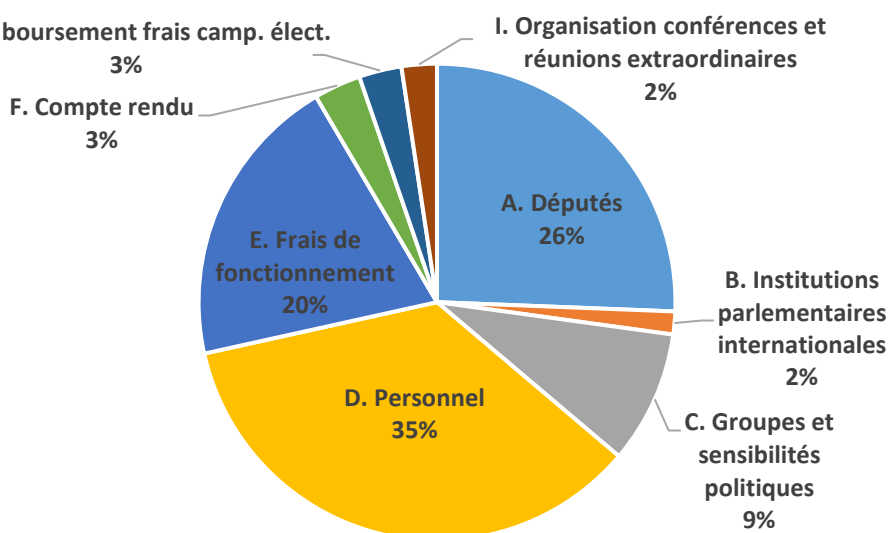
Tableau 1 : Budget de la Chambre des Députés pour l'exercice 2023

	Total
Dépenses	65 655 646
Section A - Députés	16 821 900
Section B - Institutions parlementaires internationales	1 016 750
Section C - Groupes et sensibilités politiques	5 914 880
Section D - Personnel	23 208 400
Section E - Frais de fonctionnement	13 127 716
Section F - Compte rendu	2 096 000
Section H - Remboursement frais campagnes électorales	1 900 000
Section I - Organisation conférences et réunions extraordinaires	1 570 000
Recettes	100 000
Recettes - Non ventilées	0
Recettes - Publications	0
Recettes - Loyers parkings	100 000
Intérêts créditeurs	0
Recours à la réserve	4 473 584
Dotation à charge du budget de l'État	59 282 062

Note : Les chiffres de ce tableau sont exprimés en EUR

Lors de l'arrêt du budget de la Chambre des Députés pour l'exercice 2023, les membres Bureau avaient décidé de recourir à la réserve pour un montant de 4 473 584 EUR. La dotation à charge du budget de l'État pour 2023 s'élevait à hauteur de 59 282 062 EUR. Au cours de l'exercice 2023, il n'y a pas eu de recours supplémentaire à la réserve que celui arrêté par les membres du Bureau en date du 17 juin 2022.

Graphique 1 : Répartition par section du budget des dépenses pour l'exercice 2023



Les comptes du service intérieur de la Chambre des Députés pour l'exercice 2023 se présentent comme suit en comparaison avec le budget de l'exercice :

Tableau 2 : Comparaison du budget 2023 par rapport à son exécution (par section)

	Budget	Comptes	Écart
Dépenses			
Section A - Députés	16 821 900	16 228 085,12	593 814,88
Section B - Institutions parlementaires internat.	1 016 750	731 633,36	285 116,64
Section C - Groupes et sensibilités politiques	5 959 880	6 093 385,50	-133 505,50
Section D - Personnel	23 338 400	19 234 523,03	4 103 876,97
Section E - Frais de fonctionnement	12 952 716	13 295 137,28	-342 421,28
Section F - Compte rendu	2 096 000	626 000,00	1 470 000,00
Section H - Remboursement frais camp. élect.	1 900 000	1 672 500,00	227 500,00
Section I - Org. conf. et réunions extraord.	1 570 000	1 066 312,20	503 687,80
Recettes			
Recettes - Non ventilées	0	75 877,96	75 877,96
Recettes - Publications	0	0	0
Recettes - Loyers parkings	100 000	108 838,95	8 838,95
Intérêts créditeurs	0	750 070,13	750 070,13
Budget total			
Dépenses	65 655 646	58 947 576,49	6 708 069,51
Recettes	100 000	934 787,04	837 787,04

Note : Les chiffres de ce tableau sont exprimés en EUR

Graphique 2 : Exécution par section du budget des dépenses pour l'exercice 2023

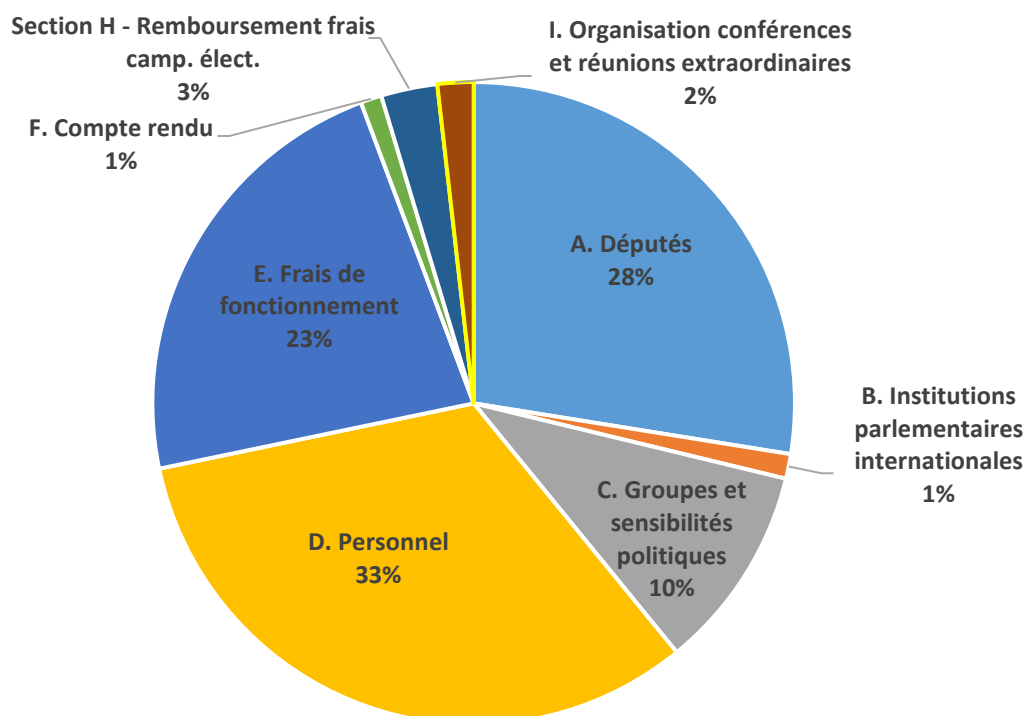


Tableau 3 : Comparaison du budget par rapport à son exécution (par article budgétaire)

	Budget initial	Budget transféré	Budget engagé	Solde disponible
Total	65 655 646		-58 947 576,49	6 708 069,51
Section a) Députés	16 821 900		-16 228 085,12	593 814,88
<i>Indemnités parlementaires</i>	9 162 400		-8 708 242,05	454 157,95
11.000.10 Indemnités parlementaires - Députés	8 937 200		-8 494 545,89	442 654,11
11.000.30 Charges sociales patronales - Députés	225 200		-213 696,16	11 503,84
<i>Remboursement cotisations sécurité sociale</i>	83 300		-58 289,68	25 010,32
11.140.10 Remb. cot. pens. pers. - Députés (art. 126.7 loi électorale)	83 300		-58 289,68	25 010,32
<i>Assurances</i>	99 000		-90 183,21	8 816,79
11.300.10 Prime assurance accidents	50 000		-42 912,05	7 087,95
11.300.20 Remboursement prime casco - Députés	49 000		-47 271,16	1 728,84
<i>Frais de déplacement</i>	129 000		-65 120,24	63 879,76
12.010.10 Frais de déplacement réunions internes - Députés	125 000		-63 615,72	61 384,28
12.010.20 Frais de déplacement réunions externes - Députés	2 500		-1 082,22	1 417,78
12.010.90 Divers - Frais de route - Députés	1 500		-422,30	1 077,70
<i>Indemnités des Présidents</i>	298 300		-344 401,66	-46 101,66
12.300.10 Indemnité Président Chambre	81 400		-96 482,59	-15 082,59
12.300.20 Indemnités Présidents Groupes politi./tech.	216 900		-247 919,07	-31 019,07
<i>Indemnités de secrétariat</i>	5 528 400		-5 440 484,79	87 915,21
12.301.10 Collaborateurs - Indemnité de secrétariat	5 528 400		-5 440 484,79	87 915,21
<i>Congé politique</i>	1 521 500		-1 521 363,49	136,51
34.091.10 Députés/Salariés - Congé politique	415 000		-434 321,81	-19 321,81
34.091.20 Députés/Indépendants/Sans prof. - Congé politique	1 106 500		-1 087 041,68	19 458,32
Section b) Institutions parlementaires	1 016 750		-731 633,36	285 116,64
<i>Frais de route et de séjour - Assemblées internationales</i>	550 000		-414 151,53	135 848,47
12.011.10 Visites bilatérales - Frais de route et de séjour	80 000		-35 275,12	44 724,88
12.011.20 Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe	60 000		-85 953,31	-25 953,31
12.011.30 Assemblée parlementaire de l'OTAN	60 000		-98 438,44	-38 438,44
12.011.40 Conseil parlementaire interrégional (CPI)	10 000		-5 648,06	4 351,94
12.011.50 Org. pour la Coopération et la Sécurité (OSCE)	60 000		-48 814,17	11 185,83
12.011.60 Union interparlementaire (UIP)	60 000		-18 556,76	41 443,24
12.011.70 Assemblée parlementaire de la francophonie (APF)	60 000		-12 794,48	47 205,52

12.011.80 Relations européennes - Frais de route	90 000		-70 218,27	19 781,73
12.011.90 Divers - Assemblées parlementaires internationales	70 000		-38 452,92	31 547,08
Frais Assemblées - Organisation Conférences	32 500		-26 228,57	6 271,43
12.190.10 Conseil de l'Europe - Organisation Conférences	2 500			2 500,00
12.190.100 Divers - Organisation Conférences	5 000		-2 055,53	2 944,47
12.190.20 Benelux - Organisation Conférences	5 000			5 000,00
12.190.30 Assemblée parlementaire de l'OTAN - Organisation Conférences	5 000			5 000,00
12.190.40 Conseil parlementaire interrégional - Organisation Conférences	5 000		-2 063,22	2 936,78
12.190.70 APF - Organisation Conférences	5 000		-18 921,40	-13 921,40
12.190.90 Relations européennes - Organisation Conférences	5 000		-3 188,42	1 811,58
Relations internationales - Visites à Luxembourg	200 000		-104 665,41	95 334,59
12.302.10 Visites délégations parlementaires étrangères au Luxembourg	200 000		-104 665,41	95 334,59
Contributions au budget - Assemblées internationales	224 250		-186 587,85	37 662,15
35.060.10 Assemblée parlementaire de l'OTAN - Budget	7 000		-7 496,00	-496,00
35.060.20 Conseil Benelux - Budget	85 000		-68 844,06	16 155,94
35.060.30 Conseil parlementaire interrégional - Budget	15 000		-15 000,00	0,00
35.060.40 Union interparlementaire - Budget	22 500		-22 496,25	3,75
35.060.50 APF - Budget	31 000		-16 517,00	14 483,00
35.060.60 OSCE - Budget	20 000		-19 802,00	198,00
35.060.70 AP-UPM - Budget	8 500			8 500,00
35.060.80 Relations européennes - Budget	15 000		-6 327,54	8 672,46
35.060.90 Divers - Budget assemblées parl. int.	20 250		-30 105,00	-9 855,00
Soutien de coopération parlementaire	10 000			10 000,00
12.303.50 Soutien coopération parlementaire	10 000			10 000,00
Section c) Groupes et sensibilités politiques	5 914 880	45 000,00	-6 093 385,50	-133 505,50
Crédits de fonctionnement	5 694 880	0,00	-5 896 125,48	-201 245,48
33.000.10 Groupe CSV - Crédits	1 476 506		-1 520 080,01	-43 574,01
33.000.20 Groupe DP - Crédits	1 102 321		-1 157 900,80	-55 579,80
33.000.30 Groupe LSAP - Crédits	1 043 795		-1 080 387,15	-36 592,15
33.000.40 Groupe ADR - Crédits	579 422	-47 075,26	-590 025,97	-57 679,23
33.000.50 Sensibilité déi gréng - Crédits	903 714		-858 902,03	44 811,97
33.000.60 Sensibilité déi Lénk - Crédits	294 561		-304 316,83	-9 755,83
33.000.70 Sensibilité Piratepartei - Crédits	294 561		-336 956,82	-42 395,82

33.000.80 Sensibilité Liberté - Fräiheet ! - Crédits		47 075,26	-47 555,87	-480,61
Location, exploitation et entretien - bureaux groupes et sensibilités politiques	220 000	45 000,00	-197 260,02	67 739,98
12.080.11 Nettoyage, déneigement, produits de nettoyage et autres- groupes et sensibilités politiques		35 000,00	-29 174,51	5 825,49
12.080.30 Eau, Gaz, Electricité, Chauffage, Nettoyage, Entretien - groupes et sensibilités politiques	110 000	-110 000,00	0,00	0,00
12.080.31 Eau - groupes et sensibilités politiques		10 000,00	-3 113,96	6 886,04
12.080.32 Gaz - groupes et sensibilités politiques		70 000,00	-24 757,22	45 242,78
12.080.33 Electricité - groupes et sensibilités politiques		25 000,00	-24 574,44	425,56
12.080.34 Déchets - groupes et sensibilités politiques		5 000,00	-4 256,15	743,85
12.080.41 Réparations et entretien - groupes et sensibilités politiques		10 000,00	-1 383,74	8 616,26
12.101.20 Charges locatives accessoires - groupes et sensibilités politiques	110 000		-110 000,00	0,00
Section d) Personnel	23 208 400	130 000,00	-19 234 523,03	4 103 876,97
Traitements des fonctionnaires	14 875 100		-12 552 064,38	2 323 035,62
11.001.10 Traitements - Fonctionnaires	13 935 400		-11 690 308,30	2 245 091,70
11.001.20 Rémunération heures suppl. - Fonctionnaires	30 600		-119 983,02	-89 383,02
11.001.30 Charges sociales patronales - Fonctionnaires	658 700		-530 170,07	128 529,93
11.001.40 Allocations de repas - Fonctionnaires	250 400		-211 602,99	38 797,01
Salariés	7 958 400		-6 199 227,10	1 759 172,90
11.002.10 Rémunérations - Salariés	7 010 700		-5 367 867,09	1 642 832,91
11.002.20 Rémunération heures suppl. - Salariés	10 200		-15 902,92	-5 702,92
11.002.30 Charges sociales patronales - Salariés	784 800		-683 602,24	101 197,76
11.002.40 Allocations de repas - Salariés	152 700		-131 854,85	20 845,15
Etudiants	10 340		-8 379,47	1 960,53
11.004.10 Rémunérations - Etudiants	10 240		-8 293,11	1 946,89
11.004.30 Charges sociales patronales - Etudiants	100		-86,36	13,64
Indemnités pour services de tiers	110 000	130 000,00	-235 616,82	4 383,18
12.000.10 Frais de personnel externe		130 000,00	-95 894,30	34 105,70
Frais de personnel	180 700		-164 419,54	16 280,46
12.012.10 Frais de route et de séjour - Personnel	50 000		-104 955,13	-54 955,13
12.012.20 Frais d'assurances autres que RC auto	2 200		-1 180,20	1 019,80
12.012.30 Frais d'habillement - Personnel	9 500		-17 302,45	-7 802,45
12.012.40 Frais de promotion du bien-être et de la santé au travail	119 000		-40 981,76	78 018,24

Indemnités de poste	36 700		-60 700,00	-24 000,00
11.003.10 Indemnités de poste	36 700		-60 700,00	-24 000,00
Stagiaires	37 160		-14 115,72	23 044,28
11.005.10 Rémunérations - Stagiaires	35 640		-13 889,16	21 750,84
11.005.30 Charges sociales patronales - Stagiaires	1 520		-226,56	1 293,44
Section e) Frais de fonctionnement	13 127 716	-175 000,00	-13 295 137,28	-342 421,28
Indemnités pour services de tiers		40 000,00	-17 492,06	22 507,94
12.000.30 Interprètes		40 000,00	-17 492,06	22 507,94
Frais d'exploitation - Véhicules automoteurs	22 000	0,00	-20 441,27	1 558,73
12.020.10 Assurances - Voitures de service	8 500		-7 476,40	1 023,60
12.020.20 Carburant - Voitures de service	7 500	-1 000,00	-5 523,09	976,91
12.020.21 Energie - Voitures de service		1 000,00	-799,40	200,60
12.020.30 Réparations / entretiens - Voitures de service	5 000		-6 475,38	-1 475,38
12.020.90 Divers - Voitures de service	1 000		-167,00	833,00
Frais de bureau	395 500		-300 995,93	94 504,07
12.040.10 Articles et matériel de bureau	30 000		-35 521,14	-5 521,14
12.040.20 Location et entretien - photocopieurs	70 000		-29 979,59	40 020,41
12.040.40 Consommables bureautiques	50 000		-42 607,93	7 392,07
12.040.50 Frais d'impression et de reliure	28 500		-3 182,00	25 318,00
12.040.60 Documentation et bibliothèque	150 500		-142 657,60	7 842,40
12.040.70 Frais de banque	1 500		-1 069,11	430,89
12.040.80 Frais de publication annonces	60 000		-38 960,43	21 039,57
12.040.90 Divers - Frais de bureau	5 000		-7 018,13	-2 018,13
Achats de services auprès de POST	232 500		-190 758,12	41 741,88
12.050.10 Frais postaux - Services Post	6 000		-5 211,66	788,34
12.050.20 Frais téléphoniques - Services Post	6 000		-5 325,88	674,12
12.050.30 Frais d'accès à Internet	110 000		-69 498,36	40 501,64
12.050.40 Frais téléfax - Services Post	500		-499,22	0,78
12.050.80 Voies louées / Lignes ISDN - Services Post	100 000		-99 888,00	112,00
12.050.90 Divers - Services postaux	10 000		-10 335,00	-335,00
Location - entretien installations de télécommunication	78 500		-51 139,98	27 360,02
12.060.20 Contrats d'entretien - Installation de télécomm.	6 000		-5 463,15	536,85
12.060.30 Réparation et pièces de rechange - Installation de télécomm.	5 000			5 000,00
12.060.40 Téléphonie mobile	60 000		-43 177,41	16 822,59
12.060.50 Achat biens / services - Installation de télécomm.	5 000		-2 499,42	2 500,58
12.060.90 Divers - Installation de télécommunication	2 500			2 500,00
Location - entretien équipements informatiques	1 275 000		-1 324 787,52	-49 787,52
12.070.10 Location équipements informatiques	50 000		0,00	50 000,00

12.070.20 Contrats d'entretien - équipements informatiques	1 160 000		-1 291 260,10	-131 260,10
12.070.30 Réparation et pièces de rechange - équipements informatiques	30 000		-384,41	29 615,59
12.070.40 Assistance / intervention sur équipements info.	20 000		-18 215,00	1 785,00
12.070.90 Divers - Equipements informatiques	15 000		-14 928,01	71,99
Bâtiments : exploitation et entretien	985 050	-45 000,00	-878 342,80	61 707,20
12.080.10 Nettoyage, déneigement, produits de nettoyage et autres- locaux ChD	120 000	-35 000,00	-69 335,70	15 664,30
12.080.20 Eau, Gaz, Electricité, Chauffage - locaux ChD	140 000	-140 000,00	0,00	0,00
12.080.21 Eau - locaux ChD		20 000,00	-8 762,35	11 237,65
12.080.22 Gaz - locaux ChD		80 000,00	-46 149,12	33 850,88
12.080.23 Electricité - locaux ChD		20 000,00	-6 941,40	13 058,60
12.080.24 Déchets - locaux CHD		20 000,00	-9 105,00	10 895,00
12.080.40 Réparations et entretien - bâtiments ChD	123 500	-10 000,00	-113 613,11	-113,11
12.080.50 Assurances - locaux CHD	13 100		-5 927,33	7 172,67
12.080.60 Surveillance - locaux CHD	580 000		-611 052,40	-31 052,40
12.080.70 Charges d'exploitation - bâtiments	3 450		-3 644,30	-194,30
12.080.90 Divers - bâtiments	5 000	-2 500,00	-2 457,21	42,79
12.080.91 Fioul - bâtiments		2 500,00	-1 354,88	1 145,12
Loyers et charges locatives	2 784 000		-2 355 851,87	428 148,13
12.101.10 Loyers parkings	227 500		-227 538,52	-38,52
12.101.30 Loyers bureaux	1 000 000		-686 407,06	313 592,94
12.101.40 Réparations et entretien - immeubles loués	1 500 000		-1 369 678,99	130 321,01
12.101.50 Charges locatives accessoires - immeubles loués	50 000		-70 000,00	-20 000,00
12.101.90 Divers - Loyers, charges locatives et frais de stationnement	6 500		-2 227,30	4 272,70
Frais d'experts et d'études	1 734 501	-220 000,00	-1 615 209,28	-100 708,28
12.120.10 Frais d'experts et d'études	1 734 501	-1 734 501,00	0,00	0,00
12.120.20 Frais d'experts et d'études (Juridique)		45 000,00	-70 339,32	-25 339,32
12.120.30 Frais d'experts et d'études (Audit)		35 000,00	-41 628,04	-6 628,04
12.120.40 Frais d'experts et d'études (Autres)		1 434 501,00	-1 503 241,92	-68 740,92
Frais de publicité et d'information	45 000		-25 864,58	19 135,42
12.140.10 Brochures et dépliants	45 000		-25 864,58	19 135,42
Entretien équipements spéciaux	190 000		-187 110,79	2 889,21
12.170.10 Frais de fonctionnement buvette - Acquisition	15 000		-18 844,13	-3 844,13
12.170.20 Sonorisation - Acquisition et entretien équip.	1 000		0,00	1 000,00
12.170.30 Installation audio-visuelle, vote et mess. élec.	160 000		-158 605,98	1 394,02
12.170.40 Gestion des alarmes	10 000		-9 580,35	419,65

12.170.90 Divers - Acquisition et entretien équipements	4 000		-80,33	3 919,67
Frais de restauration	60 000		-109 490,07	-49 490,07
12.210.10 Frais de restauration	60 000		-109 490,07	-49 490,07
Frais de représentation	453 000	50 000,00	-716 733,87	-213 733,87
12.303.10 Frais de réception	25 000		-7 252,88	17 747,12
12.303.20 Charges du Bureau	265 000		-349 835,51	-84 835,51
12.303.30 Soutien financier (AAD, APAP, ZpB)	8 000	50 000,00	-19 248,21	38 751,79
12.303.40 Manifestations/Porte-Ouverte	150 000		-336 961,27	-186 961,27
12.303.90 Divers - Frais de représentation	5 000		-3 436,00	1 564,00
Projets de développements informatiques	1 992 533		-1 960 253,71	32 279,29
12.304.10 Site Internet	235 003		-454 446,13	-219 443,13
12.304.20 Applications et Portail	1 422 530		-1 120 829,58	301 700,42
12.304.30 Prestations de services et acquisitions	335 000		-384 978,00	-49 978,00
Achats de biens et services spécifiques	1 357 380		-1 834 366,02	-476 986,02
12.305.10 Chambers TV et vidéo	844 800		-1 253 711,77	-408 911,77
12.305.20 Sécurité informatique et réseaux	486 000		-553 347,40	-67 347,40
12.305.30 Sécurité des bâtiments	10 000		-9 500,00	500,00
12.305.90 Divers	16 580		-17 806,85	-1 226,85
Déménagement	40 000		-5 300,70	34 699,30
12.306.10 Déménagement	40 000		-5 300,70	34 699,30
Archivage	185 250		-186 101,81	-851,81
12.307.10 Prestation acquisition - digitalisation des comptes rendus	176 250		-176 250,00	0,00
12.307.20 Frais d'archivage	9 000		-9 851,81	-851,81
Acquisitions de véhicules automoteurs	90 000		-53 379,93	36 620,07
74.000.10 Acquisition - voitures de service	90 000		-53 379,93	36 620,07
Acquisitions des machines de bureau	7 500			7 500,00
74.010.10 Acquisition - machines de bureau	5 000			5 000,00
74.010.90 Divers - Acquisition machines de bureau	2 500			2 500,00
Acquisitions d'installations de télécommunication	10 000		-3 953,74	6 046,26
74.020.10 Acquisition - installations téléphoniques	10 000		-3 953,74	6 046,26
Acquisitions d'équipements spéciaux	20 000		-26 936,04	-6 936,04
74.040.10 Acquisition - équipements spéciaux	20 000		-26 936,04	-6 936,04
Acquisitions d'équipements informatiques	520 002		-612 182,25	-92 180,25
74.050.10 Acquisition - équipements informatiques	520 002		-612 182,25	-92 180,25
Acquisitions de logiciels	420 000		-599 718,16	-179 718,16
74.060.10 Acquisition - logiciels	420 000		-599 718,16	-179 718,16
Acquisitions de mobiliers de bureau	230 000		-218 726,78	11 273,22
74.080.10 Acquisition - mobilier de bureau	230 000		-218 726,78	11 273,22
Section f) Compte-Rendu	2 096 000		-626 000,00	1 470 000,00
Frais de publication : Compte-rendu	2 096 000		-626 000,00	1 470 000,00

12.131.10 Frais de publication - Compte rendu distribué	2 006 000	-536 000,00	1 470 000,00
12.131.20 Frais de publication - Compte rendu relié	90 000	-90 000,00	0,00
Section h) Remboursement frais campagnes électorales	1 900 000	-1 672 500,00	227 500,00
Remboursement frais campagnes électorales	1 900 000	-1 672 500,00	227 500,00
33.001.10 Remboursement frais campagnes électorales	1 900 000	-1 672 500,00	227 500,00
Section i) Organisation conférences et réunions extraordinaires	1 570 000	-1 066 312,20	503 687,80
Organisation conférences et réunions extraordinaires	1 570 000	-1 066 312,20	503 687,80
12.191.10 Organisation conférences et réunions extraordinaires	1 570 000	-1 066 312,20	503 687,80
Total	65 655 646	-58 947 576,49	6 708 069,51

Note : Les chiffres de ce tableau sont exprimés en EUR

Tableau 4 : Articles de dépenses dont l'exécution représente un dépassement par rapport au budget 2023 (par ordre décroissant)

12.305.10 Chamber TV et vidéo	-408 911,77
12.304.10 Site Internet	-219 443,13
12.303.40 Manifestations/Porte-Ouverte	-186 961,27
74.060.10 Acquisition - logiciels	-179 718,16
12.070.20 Contrats d'entretien - équipements informatiques	-131 260,10
74.050.10 Acquisition - équipements informatiques	-92 180,25
11.001.20 Rémunération heures suppl. - Fonctionnaires	-89 383,02
12.303.20 Charges du Bureau	-84 835,51
12.120.40 Frais d'experts et d'études (Autres)	-68 740,92
12.305.20 Sécurité informatique et réseaux	-67 347,40
33.000.40 Groupe ADR - Crédits	-57 679,23
33.000.20 Groupe DP - Crédits	-55 579,80
12.012.10 Frais de route et de séjour - Personnel	-54 955,13
12.304.30 Prestations de services et acquisitions	-49 978,00
12.210.10 Frais de restauration	-49 490,07
33.000.10 Groupe CSV - Crédits	-43 574,01
33.000.70 Sensibilité Piratepartei - Crédits	-42 395,82
12.011.30 Assemblée parlementaire de l'OTAN	-38 438,44
33.000.30 Groupe LSAP - Crédits	-36 592,15
12.080.60 Surveillance - locaux CHD	-31 052,40
12.300.20 Indemnités Présidents Groupes politi./tech.	-31 019,07
12.000.20 Cours de formation	-29 722,52
12.011.20 Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe	-25 953,31
12.120.20 Frais d'experts et d'études (Juridique)	-25 339,32
11.003.10 Indemnités de poste	-24 000,00
12.101.50 Charges locatives accessoires - immeubles loués	-20 000,00
34.091.10 Députés/Salariés - Congé politique	-19 321,81

12.300.10 Indemnité Président Chambre	-15 082,59
12.190.70 APF - Organisation Conférences	-13 921,40
35.060.90 Divers - Budget assemblées parl. int.	-9 855,00
33.000.60 Sensibilité déi Lénk - Crédits	-9 755,83
12.012.30 Frais d'habillement - Personnel	-7 802,45
74.040.10 Acquisition - équipements spéciaux	-6 936,04
12.120.30 Frais d'experts et d'études (Audit)	-6 628,04
11.002.20 Rémunération heures suppl. - Salariés	-5 702,92
12.040.10 Articles et matériel de bureau	-5 521,14
12.170.10 Frais de fonctionnement buvette - Acquisition	-3 844,13
12.040.90 Divers - Frais de bureau	-2 018,13
12.020.30 Réparations / entretiens - Voitures de service	-1 475,38
12.305.90 Divers	-1 226,85
12.307.20 Frais d'archivage	-851,81
35.060.10 Assemblée parlementaire de l'OTAN - Budget	-496,00
33.000.80 Sensibilité Liberté - Fräiheet ! - Crédits	-480,61
12.050.90 Divers - Services postaux	-335,00
12.080.70 Charges d'exploitation - bâtiments	-194,30
12.080.40 Réparations et entretien - bâtiments ChD	-113,11
12.101.10 Loyers parkings	-38,52

Note : Les chiffres de ce tableau sont exprimés en EUR

47 articles budgétaires présentent un dépassement à hauteur d'un total de 2 256 151,86 EUR.

À la clôture de l'exercice budgétaire 2023, soit au 31 mai 2024, 85 engagements avec un solde total de 3 154 814,09 EUR sont reportés à l'exercice suivant afin de régler des dépenses engagées au cours de l'exercice budgétaire 2023 et dont les factures ne sont pas parvenues avant la clôture de l'exercice budgétaire 2023. Ces 85 engagements reportés de 2023 s'ajoutent aux 28 engagements avec un solde total de 1 052 375,12 EUR reportés des exercices antérieurs à 2023.

Les comptes du service intérieur de la Chambre des Députés pour l'exercice 2023 renseignent des dépenses engagées à hauteur de 58 947 576,49 EUR ce qui représente une moins-value de 6 708 069,51 EUR par rapport aux prévisions budgétaires, soit un écart de -10,22%.

Quant au niveau des recettes, les recettes totales effectives de l'exercice clôturé se chiffrent à hauteur de 934 787,04 EUR. Ce montant est principalement dû aux intérêts créditeurs (750 070,13 EUR) perçus à titre des placements à terme.

*

III. – COMPTABILITÉ GÉNÉRALE L'EXERCICE 2023

Les états financiers de la Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg sont établis par le Bureau de la Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg conformément aux dispositions légales et réglementaires luxembourgeoises et aux principes et modalités de la comptabilité commerciale (loi modifiée du 19 décembre 2002) à l'exception des acquisitions en équipements et mobiliers qui sont comptabilisées directement dans le compte de produits et charges dès la date d'acquisition.

Les chiffres du Bilan et du Compte de profits et pertes figurent ci-après.

Tableau 7 : Bilan pour l'exercice clos au 31 décembre 2023

	31.12.2023	31.12.2022
ACTIF		
Actif circulant		
Avoirs en banques et comptes chèques postaux	23.719.747,42	20.011.413,53
Comptes de régularisation actif	1.447.527,15	1.314.136,14
Total	25.167.274,57	21.325.549,67
PASSIF		
Capitaux propres		
Autres réserves	6.880.232,51	9.964.822,41
Résultat de l'exercice	8.525.727,64	1.388.994,10
Provisions		
Provisions d'exploitation	6.653.245,70	7.236.376,56
Dettes		
Dettes sur achats et prestations de services		
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	3.108.068,72	2.735.356,60
Total	25.167.274,57	21.325.549,67
Note : Les chiffres de ce tableau sont exprimés en EUR		

Tableau 8 : Comptes de profits et pertes pour l'exercice clos au 31 décembre 2023

1. Chiffre d'affaires net	0,00
2. Variation du stock de produits finis et en cours de fabrication	0,00
3. Travaux effectués par l'entreprise pour elle-même et portés à l'actif	0,00
4. Autres produits d'exploitation	71 673 360,16
7 Classe 7. COMPTES DE PRODUITS	71 673 360,16
74 Autres produits d'exploitation	71 673 360,16
742 Revenus de location à titre accessoire	108 838,95
7421 Revenus de location immobilière	108 838,95
742100 Revenus de location immobilière (Parking)	108 838,95
745 Subventions d'exploitation	61 182 062,00
7458 Autres subventions d'exploitation	61 182 062,00
745800 Autres subventions d'exploitation	59 282 062,00
745801 Autres subventions d'exploitation (Campagnes électorales)	1 900 000,00
748 Autres produits d'exploitation divers	75 877,96
7488 Produits d'exploitation divers	75 877,96
748800 Recettes non ventilées	75 877,96
749 Reprises de provisions	10 306 581,25
7492 Reprises de provisions d'exploitation	5 832 997,25
749200 Reprises de provisions d'exploitation	5 832 997,25
749300 Reprises sur capital	4 473 584,00

5. Matières premières et consommables et autres charges externes	-27 030 043,93
a) Matières premières et consommables	-193 618,04
6 Classe 6. COMPTES DE CHARGES	-193 618,04
60 Consommation de marchandises, de matières premières et consommables	-193 618,04
603 Achats de matières et fournitures consommables	-193 618,04
6032 Produits d'entretien	-94 762,60
603200 Produits d'entretien	-94 762,60
6034 Vêtements professionnels	-14 077,27
603400 Vêtements professionnels	-14 077,27
6035 Fournitures administratives et de bureau	-84 778,17
603500 Fournitures administratives et de bureau	-84 778,17
b) Autres charges externes	-26 836 425,89
6 Classe 6. COMPTES DE CHARGES	-26 836 425,89
61 Autres charges externes	-26 836 425,89
611 Loyers et charges locatives	-1 147 079,09
6111 Locations et leasing opérationnel immobiliers	-800 858,14
61112 Constructions / Bâtiments	-800 858,14
611120 Constructions / Bâtiments	-800 858,14
6112 Locations et leasing opérationnel mobiliers	-31 693,25
61128 Autres	-31 693,25
611280 Autres	-31 693,25
6113 Charges locatives et de copropriété	-314 527,70
611300 Charges locatives et de copropriété	-314 527,70
612 Sous-traitance, entretiens, réparations et maintenance	-5 422 247,85
6121 Sous-traitance générale (non incorporée aux ouvrages et produits)	-5 281 747,92
612100 Sous-traitance générale (Achats)	-32 151,13
612101 Sous-traitance générale (Informatique)	-4 300 832,24
612102 Sous-traitance générale (Autres)	-948 764,55
6122 Entretien, réparations et maintenance	-140 499,93
61221 Constructions / Bâtiments	-127 799,12
612210 Constructions / Bâtiments	-127 799,12
61223 Matériel roulant	-6 671,72
612230 Matériel roulant	-6 671,72
61228 Autres	-6 029,09
612280 Autres	-6 029,09
613 Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	-1 557 134,24
6133 Services bancaires et assimilés	-1 069,11
613300 Services bancaires et assimilés	-1 069,11
6134 Honoraires	-1 556 065,13
61341 Honoraires juridiques, de contentieux et assimilés	-305 806,54
613410 Honoraires juridiques, de contentieux et assimilé	-305 806,54
61342 Honoraires comptables, fiscaux, d'audit et assimilés	-15 364,35
613420 Honoraires comptables, fiscaux, d'audit et assimilés	-15 364,35
61348 Autres honoraires	-1 234 894,24

613480 Autres honoraires	-1 234 894,24
614 Primes d'assurance	-58 285,75
6141 Assurance sur biens de l'actif	-13 403,73
61411 Constructions / Bâtiments	-5 927,33
614110 Constructions / Bâtiments	-5 927,33
61412 Matériel roulant	-7 476,40
614120 Matériel roulant	-7 476,40
6143 Assurance-transport	-1 969,97
614300 Assurance-transport	-1 969,97
6148 Autres assurances	-42 912,05
614800 Autres assurances	-42 912,05
615 Frais de marketing et de communication	-2 585 929,52
6151 Frais de marketing et de publicité	-840 437,66
61511 Annonces et insertions	-44 121,55
615110 Annonces et insertions	-44 121,55
61515 Catalogues et imprimés et publications	-796 316,11
615150 Catalogues et imprimés et publications	-796 316,11
6152 Frais de déplacements et de représentation	-1 512 590,56
61521 Voyages et déplacements	-554 121,48
615212 Personnel	-104 995,13
615213 Députés (Déplacements assemblées)	-449 126,35
61522 Frais de déménagement de l'entreprise	-4 015,10
615220 Frais de déménagement de l'entreprise	-4 015,10
61524 Réceptions et frais de représentation	-954 453,98
615240 Réceptions et frais de représentation	-954 453,98
6153 Frais postaux et de télécommunication	-232 901,30
61531 Frais postaux	-21 528,12
615310 Frais postaux	-21 528,12
61532 Frais de télécommunication	-211 373,18
615320 Frais de télécommunication	-211 373,18
616 Transports de biens et transports collectifs du personnel	-422,30
6168 Autres transports	-422,30
616800 Autres transports	-422,30
618 Charges externes diverses	-16 065 327,14
6181 Documentation	-161 428,46
618100 Documentation	-161 428,46
6182 Frais de formation, colloques, séminaires, conférences	-134 311,21
618200 Frais de formation, colloques, séminaires, conférences	-134 311,21
6183 Elimination des déchets industriels et non industriels	-13 361,15
618300 Elimination des déchets industriels et non industriels	-13 361,15
6184 Combustibles, gaz, eau et électricité (non incorporés aux ouvrages et produits)	-121 975,86
61842 Combustibles liquides (mazout, carburants, etc.)	-6 877,97
618420 Combustibles liquides (mazout, carburants, etc.)	-6 877,97

61843 Gaz	-70 906,34
618430 Gaz	-70 906,34
61844 Eau et eaux usées	-11 876,31
618440 Eau et eaux usées	-11 876,31
61845 Electricité	-32 315,24
618450 Electricité	-32 315,24
6185 Fournitures et petit équipement (non incorporés aux ouvrages et produits)	-848 414,29
61851 Fournitures administratives et de bureau	-826 387,82
618510 Fournitures administratives et de bureau	-826 387,82
61858 Autres	-22 026,47
618580 Autres	-22 026,47
6186 Frais de surveillance et de gardiennage	-613 612,14
618600 Frais de surveillance et de gardiennage	-613 612,14
6187 Cotisations aux associations professionnelles	-201 020,10
618700 Cotisations aux associations professionnelles	-201 020,10
6188 Autres charges externes diverses	-13 971 203,93
618800 Autres charges externes diverses	-11 336 610,27
618801 Autres charges externes diverses	-1 400 000,00
618802 Autres charges externes diverses	-1 069 588,25
618803 Autres charges externes diverses	-53 379,93
618805 Autres charges externes diverses	-111 625,48
6. Frais de personnel	-31 042 492,97
a) Salaires et traitements	-29 429 839,31
6 Classe 6. COMPTES DE CHARGES	-29 429 839,31
62 Frais de personnel	-29 429 839,31
621 Rémunérations des salariés	-29 407 657,04
6211 Salaires bruts	-27 033 741,86
62111 Salaires de base	-26 833 157,98
621110 Indemnités de base (Députés)	-8 501 228,09
621111 Salaires de base	-18 331 929,89
62112 Suppléments pour travail	-135 885,94
621123 Heures supplémentaires	-135 885,94
62114 Gratifications, primes et commissions	-64 697,94
621140 Gratifications, primes et commissions	-64 697,94
6218 Autres avantages	-2 373 915,18
621800 Autres avantages (Indemnités)	-344 401,66
621801 Autres avantages (Allocations de repas)	-375 955,55
621802 Autres avantages (Cot. Pens.)	-70 046,67
621803 Autres avantages (Casco)	-62 147,81
621804 Autres avantages (Congé politique)	-1 521 363,49
622 Autre personnel	-22 182,27
6221 Etudiants	-8 293,11
622100 Etudiants	-8 293,11
6222 Salaires occasionnels	-13 889,16

622200 Salaires occasionnels (Stagiaires)	-13 889,16
b) Charges sociales	-1 517 765,30
i) couvrant les pensions	0,00
ii) autres charges sociales	-1 517 765,30
6 Classe 6. COMPTES DE CHARGES	-1 517 765,30
62 Frais de personnel	-1 517 765,30
623 Charges sociales (part patronale)	-1 517 765,30
6232 Autres charges sociales (y inclus maladie, accident, etc.)	-1 517 765,30
623200 Autres charges sociales (y inclus maladie, accident, etc.)	-213 996,86
623201 Autres charges sociales (y inclus maladie, accident, etc.)	-1 303 768,44
c) Autres frais de personnel	-94 888,36
6 Classe 6. COMPTES DE CHARGES	-94 888,36
62 Frais de personnel	-94 888,36
624 Autres frais de personnel	-94 888,36
6248 Autres frais de personnel non visés ci-dessus	-94 888,36
624800 Autres frais de personnel non visés ci-dessus	-94 888,36
7. Corrections de valeur	0,00
a) sur frais d'établissement et sur immobilisations corporelles et incorporelles	0,00
b) sur éléments de l'actif circulant	0,00
8. Autres charges d'exploitation	-5 825 165,75
6 Classe 6. COMPTES DE CHARGES	-5 825 165,75
64 Autres charges d'exploitation	-5 825 165,75
641 Redevances pour concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires	-575 299,36
6413 Licences informatiques	-575 299,36
641300 Licences informatiques	-575 299,36
649 Dotations aux provisions	-5 249 866,39
6492 Dotations aux provisions d'exploitation	-5 249 866,39
649200 Dotations aux provisions d'exploitation	-5 249 866,39
9. Produits provenant de participations	0,00
a) provenant d'entreprises liées	0,00
b) provenant des autres participations	0,00
10. Produits provenant d'autres valeurs mobilières, d'autres titres et de créances de l'actif immobilisé	0,00
a) provenant d'entreprises liées	0,00
b) autres produits ne figurant pas sous a)	0,00
11. Autres intérêts et autres produits financiers	750 070,13
a) provenant d'entreprises liées	0,00
b) autres intérêts et produits financiers	750 070,13
7 Classe 7. COMPTES DE PRODUITS	750 070,13
75 Produits financiers	750 070,13
755 Autres intérêts de l'actif circulant et escomptes	750 070,13
7552 Intérêts bancaires et assimilés	750 070,13
75521 Intérêts sur comptes bancaires	750 070,13

755210 Intérêts sur comptes bancaires	750 070,13
12. Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence	0,00
13. Corrections de valeur sur immobilisations financières et sur valeurs mobilières faisant partie de l'actif circulant	0,00
14. Intérêts et autres charges financières	0,00
a) concernant des entreprises liées	0,00
b) autres intérêts et charges financières	0,00
6 Classe 6. COMPTES DE CHARGES	0,00
65 Charges financières	0,00
655 Intérêts et escomptes	0,00
6552 Intérêts bancaires et assimilés	0,00
65521 Intérêts sur comptes bancaires	0,00
655210 Intérêts sur comptes bancaires	0,00
15. Impôts sur le résultat	0,00
16. Résultat après impôts sur le résultat	8 525 727,64
17. Autres impôts ne figurant pas sous les postes 1. à 16.	0,00
18. Résultat de l'exercice	8 525 727,64

Note : Les chiffres de ce tableau sont exprimés en EUR

Les comptes du service intérieur de la Chambre des Députés pour l'exercice 2023 renseignent des dépenses totales effectives de 63 897 702,65 EUR.

Quant au niveau des recettes, les recettes totales effectives et pour l'exercice 2023 se chiffrent à 72 423 430,29 EUR.

Les comptes du service intérieur de la Chambre des Députés pour l'exercice 2023 se sont ainsi clôturés en comptabilité générale avec excédent de 8 525 727,64 EUR.

Ainsi, après l'affectation du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2023, soit de 8 525 727,64 EUR, au compte « Autres réserves », la réserve de la Chambre des Députés se chiffrait au 1^{er} janvier 2024 à hauteur de 15 405 960,20 EUR.

*

V. - CONCLUSIONS

Après examen des comptes de l'exercice 2023 en date du 7 novembre 2024, la Commission des Comptes les approuve et adopte le présent rapport à l'unanimité des membres présents. Au présent rapport est annexé le rapport du réviseur d'entreprises agréé transmis au 26 septembre 2024.

*

VI.- RESOLUTION

La Commission des Comptes déclare qu'en exécution du mandat lui conféré par l'article 176 du Règlement de la Chambre des Députés, elle a examiné les comptes du service intérieur de la Chambre des Députés pour l'exercice 2023.

Elle certifie la régularité de la comptabilité budgétaire de l'exercice 2023 et des comptes annuels clôturés au 31 décembre 2023.

En conséquence, elle propose à la Chambre des Députés d'approuver les comptes tels qu'ils sont présentés dans le présent rapport et de voter la résolution suivante :

« La Chambre des Députés, vu le rapport de sa Commission des Comptes, approuve les comptes de l'exercice 2023 et prie son Président de transmettre la présente résolution et le rapport de la Commission des Comptes à la Cour des Comptes pour y être enregistrés. »

Luxembourg, le 7 novembre 2024

Le Président-Rapporteur,
Tom Weidig

**CHAMBRE DES DÉPUTÉS
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG**

Comptes annuels au 31 décembre 2023
et
Rapport du Réviseur d'Entreprises Agréé

Table des matières

Rapport du Réviseur d'Entreprises Agréé	3
Bilan	6
Compte de profits et pertes	7
Annexe	8

RAPPORT DU REVISEUR D'ENTREPRISES AGREE

Aux membres de la
Commission des Comptes de la Chambre des Députés du
Grand-Duché de Luxembourg
23, rue du Marché-aux-Herbes
L-1728 Luxembourg

Opinion

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg comprenant le bilan au 31 décembre 2023 ainsi que le compte de profits et pertes pour l'exercice clos à cette date, et les notes aux comptes annuels, incluant un résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, les comptes annuels ci-joints présentent sincèrement dans tous leurs aspects significatifs la situation financière de la Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg au 31 décembre 2023 ainsi que les résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables applicables aux comptes de la Chambre des Députés tels que définis par le Bureau de la Chambre des Députés (le « Bureau ») et repris dans la note 1 de l'annexe.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (la loi du 23 juillet 2016) et les normes internationales d'audit (ISA) telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de la loi du 23 juillet 2016 et des normes ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du Réviseur d'Entreprises Agréé pour l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous sommes également indépendants de la Chambre des Députés conformément au Code international de déontologie des professionnels comptables, y compris les normes internationales d'indépendance, publié par le Comité des normes internationales d'éthique pour les comptables (Code de l'IESBA) tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités du Bureau pour les comptes annuels

Le Bureau est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des comptes annuels conformément aux principes comptables définis par le Bureau et repris dans la note 1 de l'annexe, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, c'est au Bureau qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Chambre des Députés à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation.

Responsabilités du Réviseur d'Entreprises Agréé pour l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport du Réviseur d'Entreprises Agréé contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi du 23 juillet 2016 et aux normes ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi du 23 juillet 2016 et aux normes ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :


- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Chambre des Députés ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues par le Bureau, de même que les informations y afférentes fournies par ce dernier ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Bureau du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Chambre des Députés à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des événements ou situations futurs pourraient amener la Chambre des Députés à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des comptes annuels y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les comptes annuels représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux membres du Bureau notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Luxembourg, le 26 septembre 2024

PKF Audit & Conseil Sàrl
Cabinet de révision agréé

DocuSigned by:

AA483A15CF014CD...
Jean Medernach

Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg

BILAN 31 décembre 2023

	<u>Notes</u>	<u>31/12/2023</u> <u>EUR</u>	<u>31/12/2022</u> <u>EUR</u>
ACTIF			
Actif circulant			
Avoirs en banques et comptes chèques postaux		23.719.747,42	20.011.413,53
Comptes de régularisation		1.447.527,15	1.314.136,14
		<u>25.167.274,57</u>	<u>21.325.549,67</u>
 PASSIF			
Capitaux propres			
Autres réserves	(2)	6.880.232,51	9.964.822,41
Résultat de l'exercice		8.525.727,64	1.388.994,10
Provisions			
Provisions d'exploitation		6.653.245,70	7.236.376,56
Dettes			
Dettes sur achats et prestations de services			
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	(3)	3.108.068,72	2.735.356,60
		<u>25.167.274,57</u>	<u>21.325.549,67</u>

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels

Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

31 décembre 2023

	<u>Notes</u>	<u>31/12/2023</u> <u>EUR</u>	<u>31/12/2022</u> <u>EUR</u>
Autres produits d'exploitation	(4)	71.673.360,16	57.106.473,30
Matières premières et consommables et autres charges externes			
a) Matières premières et consommables		- 193.618,04	- 173.521,65
b) Autres charges externes		- 26.836.425,89	- 22.126.320,60
Frais de personnel			
a) Salaires et traitements		- 29.429.839,31	- 25.683.213,12
b) Charges sociales			
ii) autres charges sociales		- 1.517.765,30	- 1.264.195,95
c) Autres frais de personnel		- 94.888,36	- 59.005,01
Total des frais de personnel		<u>- 31.042.492,97</u>	<u>- 27.006.414,08</u>
Autres charges d'exploitation		- 5.825.165,75	- 6.416.731,22
Autres intérêts et autres produits financiers			
b) autres intérêts et produits financiers	(6)	750.070,13	5.508,35
Résultat de l'exercice		<u><u>8.525.727,64</u></u>	<u><u>1.388.994,10</u></u>

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels

Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg

ANNEXE au 31 décembre 2023

NOTE 1 – PRINCIPALES METHODES COMPTABLES

1.1. Généralités

Les comptes annuels de la Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg sont établis par le Bureau de la Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg conformément aux dispositions légales et réglementaires luxembourgeoises et aux principes et modalités de la comptabilité commerciale (loi modifiée du 19 décembre 2002) à l'exception des acquisitions en équipements et mobiliers qui sont comptabilisées directement dans le compte de profits et pertes dès la date d'acquisition.

L'objet statutaire de la Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg est défini dans la Constitution.

L'exercice social commence le 1er janvier pour se clôturer le 31 décembre et les comptes annuels sont établis en EURO qui est la devise de préparation des comptes annuels de la Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg.

1.2. Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Des corrections de valeur sont enregistrées lorsque la valeur de réalisation nette à la date de clôture est inférieure à la valeur nette comptable. Ces valeurs ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister. La valeur de réalisation est définie sur base des informations dont dispose le Bureau de la Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg. Les montants de créances figurant à l'actif du bilan sont des montants nets de corrections de valeur.

1.3. Dettes

Les dettes sont enregistrées à leur valeur de remboursement.

1.4. Capitaux propres

Les résultats des exercices antérieurs sont reportés et les montants se retrouvent regroupés dans les « Autres réserves ».

Le résultat de l'exercice clos en date du 31 décembre 2023 se trouve dans le « Résultat de l'exercice » et ce résultat est transféré sous « Autres réserves » au 1er janvier 2024.

Les « Autres réserves » servent à faire face à des dépenses imprévues éventuelles.

1.5. Provisions d'exploitation

Les « Provisions d'exploitation » constituent des engagements budgétaires non utilisés lors des exercices antérieurs et des engagements budgétaires non utilisés lors de l'exercice clos en date du 31 décembre 2023, qui sont reportés aux exercices ultérieurs.

1.6. Comptes de régularisation

Les charges se rapportant à l'exercice sont comptabilisées lorsque les prestations sont faites au cours de l'exercice concerné.

Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg

ANNEXE au 31 décembre 2023

NOTE 2 – AUTRES RESERVES

Le détail du compte « Autres réserves » se compose comme suit :

	31/12/2023 EUR	31/12/2022 EUR
Résultats cumulés au début de l'exercice	9.964.822,41	8.366.711,92
Résultat relatif à l'exercice antérieur	1.388.994,10	1.598.110,49
Reprises sur capital	- 4.473.584,00	-
Résultats cumulés à la clôture de l'exercice	<u>6.880.232,51</u>	<u>9.964.822,41</u>

Les résultats cumulés au début de l'exercice correspondent aux crédits non utilisés lors des exercices antérieurs avant l'affectation du résultat relatif à l'exercice précédent.

Le résultat relatif à l'exercice antérieur correspond aux crédits non utilisés lors de l'exercice précédent.

La reprise sur capital en 2023 à hauteur d'un montant de EUR 4.473.584 a été décidée par le Bureau de la Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg en date du 17 juin 2022. Cette reprise a été ajoutée aux crédits budgétaires obtenus (voir note 4) afin de faire face aux frais de fonctionnement de l'exercice 2023.

NOTE 3 – DETTES SUR ACHATS ET PRESTATIONS DE SERVICE

Les dettes représentent principalement des factures reçues de fournisseurs et se rapportant à l'exercice mais non encore payées à la clôture au 31 décembre 2023.

NOTE 4 – AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Le détail du compte « Autres produits d'exploitation » se compose comme suit :

	31/12/2023 EUR	31/12/2022 EUR
Crédits budgétaires obtenus	59.282.062,00	52.567.227,00
Crédits pour le remboursement partiel des frais des campagnes électorales	1.900.000,00	-
Reprises de provisions d'exploitation	5.832.997,25	4.279.573,24
Reprises sur capital	4.473.584,00	-
Produits d'exploitation divers	184.716,91	259.673,06
Autres produits d'exploitation	<u>71.673.360,16</u>	<u>57.106.473,30</u>

Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg

ANNEXE au 31 décembre 2023

Conformément aux arrêtés ministériels, le Ministère d'Etat a mis à disposition de la Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg à titre de dotation pour l'exercice budgétaire 2023 un montant total de EUR 59.282.062 (2022 : EUR 52.567.227) et un montant total de EUR 1.900.000 à titre de crédits pour le remboursement partiel des frais des campagnes électorales aux partis politiques.

Les reprises de provisions d'exploitation concernent les engagements nés sur les exercices antérieurs mais dont les factures ont été reçues sur l'exercice en cours.

NOTE 5 – FONCTIONNAIRES ET EMPLOYES

Durant l'exercice, la Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg a employé un nombre moyen de :

	2023	2022
Fonctionnaires	96	92
Employés	<u>68</u>	<u>59</u>
Fonctionnaires et employés	<u><u>164</u></u>	<u><u>151</u></u>

Le contingent d'agents a augmenté par rapport à 2022 en raison de la croissance des besoins internes des différents départements de la Chambre des Députés.

NOTE 6 – AUTRES INTERETS ET PRODUITS FINANCIERS

	31/12/2023 EUR	31/12/2022 EUR
Intérêts sur comptes bancaires	<u><u>750.070,13</u></u>	<u><u>5.508,35</u></u>

La hausse des intérêts provient de l'augmentation des placements à terme et des taux d'intérêt au cours de l'exercice.

NOTE 7 – ENGAGEMENTS HORS BILAN

Il n'existe pas d'engagements hors bilan au 31 décembre 2023.

NOTE 8 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Il n'y a pas eu d'événements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice.